



Québec, le 6 avril 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 16 mars 2022, la députée de Westmount–Saint-Louis a déposé une pétition à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de soutenir le projet d'ajout d'espace du Collège Dawson et de le maintenir au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2022-2032.

Ce projet avait été inscrit « À l'étude » au PQI 2018-2028 lors de la séance du Conseil des ministres du 15 août 2018 (décision 2018-117), tout juste avant les élections, ce qui autorisait le Collège Dawson à produire un dossier d'opportunité.

L'augmentation prévue de l'effectif étudiant au collégial d'ici l'année scolaire 2029-2030 entraînera un besoin d'espace important, et ce, principalement dans les cégeps de la grande région de Montréal. Les ressources financières disponibles étant limitées, le gouvernement du Québec a choisi de prioriser les projets d'ajout d'espace dans les cégeps francophones. C'est dans ce contexte que le 23 mars dernier, j'annonçais au président du conseil d'administration de cet établissement le retrait du projet majeur du Collège Dawson dans le cadre du PQI 2022-2032.

Dans cette même correspondance, le ministère de l'Enseignement supérieur s'engageait à soutenir le Collège dans la recherche d'une solution immobilière alternative pour répondre à son besoin d'espace, notamment par de la location d'espace.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Danielle McCann